de savoirs de l'ensemble du Japon, mais elle fait aussi mieux connaître cette forme d'aide au grand public.

L'intérêt du public pour la coopération internationale et les activités de volontariat a rapidement augmenté ces dernières années. Cette coopération au niveau local contribue grandement à la formation de citoyens ouverts aux initiatives internationales et à la stimulation de la société japonaise à l'échelon régional.

Une large participation du public à l'APD s'avère également nécessaire à l'avenir sous chacun de ces angles. La nouvelle JICA, en renforçant les liens avec les citoyens, fera de la « participation publique » un pilier essentiel de ses programmes.

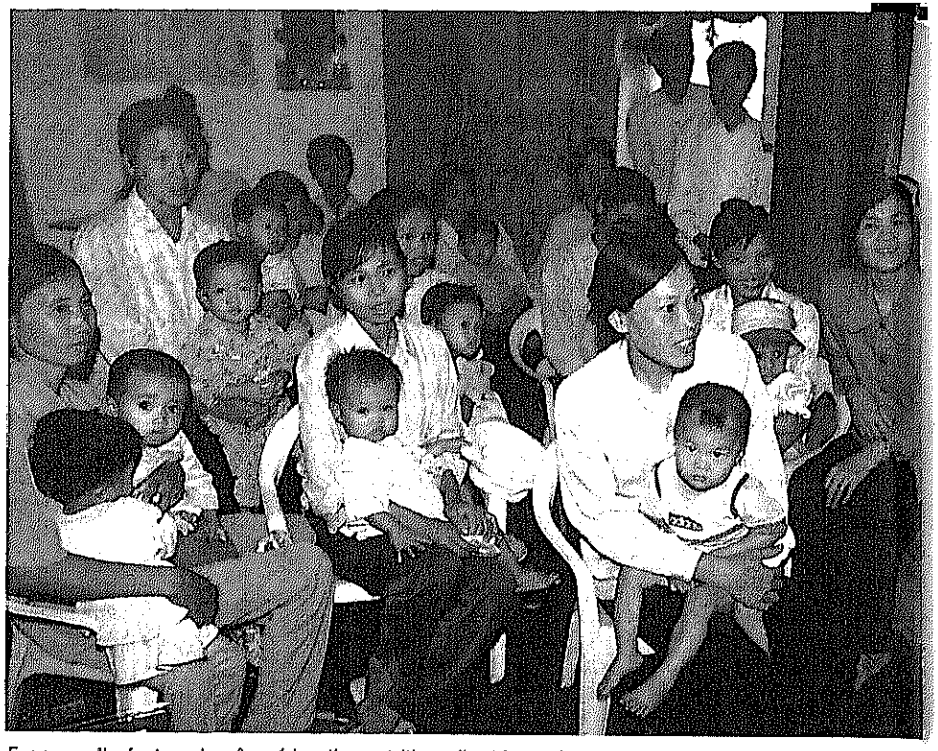

Examens d'enfants en bas âge, éducation nutritionnelle et formation pour les infirmières locales, en vue de prévenir la malnutrition infantile au Vietnam

1) Promotion des programmes de participation publique

Conformément à cette approche, la JICA s'engage à élargir pour le grand public les opportunités de participer à divers projets et à promouvoir activement ces programmes, notamment ceux de partenariat et d'envoi de volontaires.

◉ Programme de partenariat de la JICA

Au cours de l'exercice 2002, l'Agence a dissout le programme de partenariat local avec les ONG, les administrations et instituts locaux et le programme de partenariat local de petite taille avec les ONG, les administrations et instituts locaux : ces deux programmes types qui faisaient intervenir des projets traditionnels de coopération avec des ONG ont été remplacés par le programme de partenariat de la JICA. Ce dernier propose l'envoi et l'accueil de personnel sur appels à manifestation d'intérêt dans le public. La nouvelle JICA s'engage à promouvoir ce programme, afin de faciliter et de soutenir, entre autres, les « activités de coopération des citoyens », en les traitant juridiquement sur un pied d'égalité avec les JOCV et les volontaires seniors.

◉ Programme d'envoi de volontaires

L'Agence mettra à profit sa transformation en institution administrative indépendante pour améliorer l'efficacité de ce programme qui régit l'envoi de JOCV et de volontaires seniors, afin de répondre encore plus rapidement aux besoins du public, des volontaires et des pays bénéficiaires.

Concrètement, nous prévoyons des réformes, notamment sur la diversification des nouvelles formules de participation, avec par exemple, l'augmentation du nombre de volontaires en mission à court terme, l'extension à de nouveaux domaines et de nouvelles activités, et la révision de la classification par tranche d'âge des JOCV (20 à 39 ans) et des volontaires seniors (40 à 69 ans).

2) Renforcement des attributions du service d'information de la coopération internationale

La JICA prévoit de procéder à une large diffusion des informations, de soutenir les activités de coopération internationale et de valorisation des ressources humaines grâce à ses 18 bureaux au Japon, notamment les centres internationaux et les antennes régionales : ils joueront le rôle de centres de la participation publique à la coopération internationale, afin qu'un plus grand nombre de personnes puissent comprendre ce qu'est l'APD et aient l'opportunité d'y participer.

◉ Fourniture d'informations/Soutien aux activités de coopération

Les deux domaines ont reçu un soutien plus affirmé de l'Agence avec la création récente de la JICA Plaza dans les centres internationaux et les antennes de la JICA dans tout le Japon et l'augmentation du nombre de coordinateurs de la coopération internationale. En appuyant les programmes de soutien à la participation des citoyens à la coopération internationale, programmes qui ont démarré l'an dernier, la JICA souhaite mettre plus facilement à disposition l'aide nécessaire (formation de personnel, séminaires, etc.) pour que l'enthousiasme des individus, des organisations et des administrations locales qui conduisent des activités de coopération internationale au niveau communautaire dans tout le Japon se traduisent par des actions concrètes.

Institué l'an dernier, le service d'information de la JICA pour les ONG japonaises a bénéficié de l'affectation de coordinateurs à plein temps dans cinq bureaux à l'étranger. Ce service fournit aux ONG japonaises des informations de base sur le pays, des données sur l'aide et des renseignements indispensables pour conduire des activités au plan local ; il se charge également d'établir la liaison avec les bureaux de la JICA à l'étranger. Ce service doit être proposé à 14 bureaux d'ici la fin de l'exercice 2003.

Partant des recommandations du second comité consultatif sur la réforme de l'APD, un nouveau Centre d'information des ressources humaines dans le domaine de la coopération internationale sera bientôt opérationnel : il fournira à tous ceux qui font preuve d'enthousiasme et d'intérêt pour la coopération internationale des informations sur les formations et les créations de postes au sein de la JICA et d'autres organisations œuvrant pour la coopération internationale (Nations-Unies, ONG, etc.)

● Valorisation des ressources humaines

Ces dernières années, la JICA a fait porter ses efforts sur le développement des ressources humaines dans une perspective plus large. Plutôt que d'assurer simplement de la main-d'œuvre pour les activités de la JICA, elle a jugé qu'il était important de promouvoir la participation du public à la coopération internationale dans son ensemble. Concrètement, en plus de la formation pour soutenir la coopération internationale appuyée par les administrations locales, la JICA a lancé en 2001 le programme de renforcement des capacités des ONG. Ce programme, qui doit fournir une formation aux méthodes et techniques de la coopération internationale et une formation de longue durée dans l'enseignement supérieur au Japon, renforce le cadre organisationnel des ONG.

Pour éduquer les futurs leaders de la coopération internationale et promouvoir davantage cette dernière grâce à la participation publique, la JICA s'est engagée activement dans des programmes de soutien à l'éducation au développement dans le cursus scolaire. La Salmon Campaign, grâce à laquelle des employés de la JICA et d'anciens JOCV peuvent fréquenter des établissements d'enseignement au Japon, a connu une croissance spectaculaire avec l'introduction d'un cycle d'études complet dans le cursus scolaire. Au cours de l'exercice 2002, 220 000 personnes ont pu participer à 1 937 conférences.

4. Aide à la consolidation de la paix

Avec la fin de divers conflits internationaux ces dernières années, notamment en Afghanistan et en Iraq, il est attendu encore plus, à l'échelle nationale et planétaire, du rôle de l'APD dans la consolidation de la paix et le développement des pays.

S'appuyant sur son expertise et son expérience en qualité d'agence d'aide au développement, la JICA a favorisé la coopération dans le domaine de l'aide à la consolidation de la paix au Cambodge, au Timor oriental et en Afghanistan. Dans ce dernier pays en particulier, la JICA a restauré des établissements scolaires et médicaux, détaché plus de 360 experts dans des domaines allant des médias télévisés à la rédaction d'une constitution et accueilli 68 stagiaires en formation technique depuis mars 2003.

La nouvelle JICA souhaite appuyer encore plus l'aide à la consolidation de la paix et renforcer à cet effet le cadre et les systèmes nécessaires. Pour bien préciser cette orientation dans la loi portant création de la nouvelle JICA, il est bien stipulé dans le mandat de cette dernière qu'elle « contribue au développement socioéconomique ou à la reconstruction » des régions en développement, etc.

1) Renforcement de la mobilisation et de la valorisation des ressources humaines

Dans le domaine de l'aide à la consolidation de la paix, les ressources humaines disposant d'une expertise suffisante sont encore trop rares. Pour promouvoir l'aide en la matière avec encore plus de vigueur, il est donc essentiel de renforcer la mobilisation et la valorisation des ressources humaines.

C'est pourquoi la JICA a formulé en mai 2003 un plan de base dans ce sens, avec comme principale préoccupation d'acquérir une expertise dans ce domaine. À partir de ce plan, la formation concernant l'aide à la consolidation de la paix a été mise à niveau grâce à des cours de formation externes, notamment ceux des organisations internationales. Parallèlement, la JICA souhaite promouvoir l'enregistrement des personnes engagées auprès du Centre d'information des ressources humaines pour la coopération internationale.

2) Renforcement des mesures de sécurité

Dans le cadre de l'aide à la consolidation de la paix, la situation dans les pays bénéficiaires étant souvent instable et sensible, il est davantage nécessaire de se préoccuper de la sécurité du personnel coopérant que dans le cas d'activités normales.

La JICA s'applique donc à renforcer la collecte et l'analyse d'informations liées à la sécurité, mais aussi à améliorer les méthodes de gestion des situations de crise et le système de réaction rapide en cas d'urgence. Elle effectue à cet effet des missions d'étude sur la sécurité, s'attache à la promotion de relations étroites avec les organisations internationales, à l'élaboration et la mise à niveau de manuels et de formations sur le contrôle de la sécurité.

Activités concrètes pour la création de la nouvelle JICA

Nouvelle phase de coopération avec la participation du public

Les programmes lancés par la JICA dans ce cadre sont les suivants :

1. Programme de partenariat de la JICA

1) *Essai de définition*

● Contexte

Le gouvernement japonais propose différents programmes d'APD afin de répondre à la diversité des besoins des PED. Or,

les ONG et les administrations locales ont acquis un rôle plus important dans le cadre de la coopération internationale, aussi bien au Japon que dans les PED. C'est pourquoi le programme de partenariat de la JICA (ci-après « PPJ ») a été introduit en 2002 comme un nouveau dispositif de cette agence gouvernementale chargée de la coopération technique à l'étranger.

Objectifs

Le PPJ est un programme de coopération technique exécuté conjointement par la JICA et ses partenaires au Japon, notamment des ONG, des universités, des collectivités locales, des associations à but non lucratif, des organismes reconnus d'utilité publique, etc. (ci-après dénommés « partenaires japonais ») en vue de contribuer au développement socioéconomique des PED au niveau local.

Les principaux objectifs du PPJ sont les suivants :

a. Répondre aux besoins complexes et diversifiés des PED en mobilisant le savoir et l'expérience des partenaires japonais dans le cadre des activités de coopération internationale
b. Renforcer la collaboration entre les communautés dans les PED et au Japon, en promouvant la participation des citoyens japonais aux activités de coopération internationale
c. Encourager les collectivités locales du Japon à mettre leur savoir-faire, leur expérience et leur technologie au service de la coopération internationale, et, par ce fait, dynamiser la société civile japonaise

Pays cibles

Ce sont les pays où sont implantés des bureaux de la JICA ou de la JICA/JOCV et dont les gouvernements ont donné leur agrément pour la réalisation du PPJ.

Caractéristiques

a. Le programme est mis en œuvre par la JICA en collaboration avec les partenaires japonais et à partir de propositions soumises par ces derniers.
b. L'agrément du gouvernement du pays bénéficiaire est indispensable à la mise en œuvre du programme ou des différents projets, selon les procédures définies conjointement avec le Japon. Il n'est toutefois pas nécessaire de conclure un accord gouvernemental entre le Japon et le PED dans ce cadre, puisque le PPJ n'est pas établi sur la base d'une demande officielle du gouvernement bénéficiaire.
c. Si aucune mesure spécifique comme la franchise des impositions exigibles à l'importation n'est sollicitée, il est cependant attendu du gouvernement bénéficiaire qu'il accorde aux partenaires japonais les mêmes prérogatives, exonérations et avantages, que ceux dont disposent les membres d'organisations internationales ou de pays tiers poursuivant des missions similaires.

2) Domaine d'application du PPJ

Catégories d'activités soutenues par le PPJ

Le PPJ appuie les projets de coopération technique contribuant au développement économique et social des PED au niveau de la population locale.

Composantes du PPJ

L'envoi de personnel du Japon et/ou l'accueil de ressortissants du pays bénéficiaire pour une formation au Japon sont les principales composantes du PPJ. Les projets axés sur la fourniture d'équipements ou la construction de bâtiments ne sont pas

Discussion avec les résidents locaux dans le cadre d'un projet du programme de partenariat de la JICA aux Philippines

Tableau 3 *Projets du programme de partenariat de la JICA (programmes provisoirement adoptés)*

À dater de juin 2003

Pays	*Intitulé du projet*	*Organisation*
Indonésie	Réseaux de coordination pour les malentendants d'Indonésie	NPO : Hearing International Japan
Timor oriental	Renforcement du programme de soins de santé primaires	Alliance of Friends for Medical-care in East Timor
	Projet de soutien aux producteurs de café du district de Maubesi	NPO : Pacific Asia Resource Center
	Projet de développement communautaire par des pratiques de commerce équitable dans le sous-district Letefoho d'Ermera	NPO : Peace Winds Japan
Vietnam	Programme intégré de développement de l'enfant	Save the Children Japan
	Projet de valorisation des ressources humaines pour la promotion des centres d'apprentissage de la vie communautaire	Fédération nationale des associations de l'UNESCO au Japon
Cambodge	Projet d'agriculture durable par l'approche participative des femmes	NPO : International Volunteer Center of Yamagata
	Projet de soins de santé primaires pour le Cambodge rural	NPO : Services for the Health in Asian and African Regions (SHARE)
Myanmar	Projet d'école de formation technique à Sittwe (Akyab)	NPO : Bridge Asia Japan
	Programme de renforcement des capacités de la communauté rurale de Thaubang	NPO : World Vision Japan
Népal	Projet d'accès à l'école primaire pour tous les enfants	Save the Children Japan
Sri Lanka	Projet de modernisation du système de santé dans le nord-est de Sri Lanka	NPO : The Association of Medical Doctors Agency (AMDA)
Afghanistan	Installation d'un réseau radio sanitaire pour la région de Kandahar	NPO : BHN Association
Philippines	Constitution d'un écosystème durable par le reboisement et l'agroforesterie–préservation des champs en terrasses inscrits au patrimoine mondial – dans la province d'Ifugao	NPO : IKGS Reforestation Campaign
Laos	Services médico-dentaires mobiles pour les patients *lépreux et leurs familles, ainsi que pour l'enseignement* des techniques de traitement pour le personnel médical laotien	Umemoto Memorial Dental Service Group
Afrique du Sud	Projet de développement agricole Mamasopha Tshwaranang Batlokwa dans la province de Free State	NPO: Buraku Liberation League (BLL)

NPO (Non-profit organisation) : organisme à but non lucratif

éligibles dans le cadre du JPP et à ce titre aucun soutien ne leur est alloué par la JICA.

En principe, seules les activités annexes nécessitant des compétences particulières peuvent être réalisées par sous-traitance. Dans ce cas, leur exécution est confiée à des individus ou organismes extérieurs, notamment des ONG locales.

Éligibilité des partenaires

Seules les ONG, les universités, les administrations locales, les associations à but non lucratif, les organismes reconnus d'utilité publique, etc. établis au Japon sont habilités à soumettre des propositions à la JICA. Les ONG locales des pays bénéficiaires peuvent participer à la réalisation de certains projets en coopération avec les organisations japonaises susmentionnées. Les ONG internationales disposant d'antennes au Japon peuvent soumettre des propositions par l'intermédiaire de leur représentant sur le territoire japonais.

Calendrier d'exécution des projets individuels

La durée d'exécution prévue pour les projets individuels est de trois ans au plus. Dans chaque cas particulier, elle sera déterminée en fonction de la nature et des objectifs du projet.

2. Programme de coopération participative du public

Afin de promouvoir la coopération participative du public, la JICA s'attache à renforcer la coopération internationale, en tirant parti de l'expérience et de l'expertise des communautés locales : pour ce faire, elle diffuse des informations et organise des campagnes de sensibilisation à destination du grand public, elle s'emploie à mieux faire connaître la coopération internationale et encourage les citoyens japonais à participer.

Concrètement, la JICA dispense, aux individus et organisations qui n'ont aucune expérience de la coopération internationale, des informations et des activités éducatives, pour les inciter à s'engager. Elle favorise la mise en place d'un environnement facilitant cette participation par le biais de séminaires et d'ateliers, organisés avec l'aide de ceux qui ont déjà une expérience de la coopération internationale. Pour ceux qui connaissent la coopération mais n'ont pas de bases solides sur le plan organisationnel et technique, la JICA offre des formations pour acquérir les aptitudes requises.

Ces différents types de campagnes de sensibilisation et l'instauration d'un environnement approprié par le programme de coopération participative du public sont importants, si l'on veut prendre correctement en compte les idées du public en matière de coopération internationale. Ces actions devraient au final permettre d'accroître la compréhension et l'engagement du public en matière de coopération internationale, de répondre à sa volonté de participer, et enfin, de renforcer et revaloriser la coopération internationale grâce à de nouveaux acteurs. C'est pourquoi nous pensons que la mise en œuvre de ce programme est plus que jamais un objectif prioritaire, au moment même où la JICA devient une institution administrative indépendante.

Le rôle des coordinateurs de la JICA pour la coopération internationale, qui sont envoyés dans des associations d'échanges internationaux locales de l'ensemble du Japon, est important pour la promotion de cette participation publique. Les coordinateurs fournissent des conseils aux administrations locales, aux ONG et aux citoyens intéressés par la coopération internationale. On a pu voir des administrations locales et des ONG progresser dans la coopération internationale grâce à ces échanges avec les coordinateurs. Ces derniers devraient jouer un rôle toujours plus important dans la consolidation de la coopération internationale à partir du niveau local.

Rizières en terrasses d'Ifugao (Philippines) : leur sauvegarde est prévue dans le cadre d'un projet du programme de partenariat de la JICA

Nouvelle approche de la consolidation de la paix

Une aide plus efficace

La JICA a apporté dans divers pays une aide à la consolidation de la paix essentiellement axée sur la reconstruction après l'arrêt des conflits, comme au Cambodge, en Bosnie-Herzégovine, au Timor oriental et en Afghanistan. Si nous avons jusqu'à présent participé à la reconstruction après les conflits, plus précisément après la signature des accords de paix, nous souhaitons désormais, dans l'optique de la consolidation de la paix, aider les pays dans les périodes transitoires, depuis le cessez-le-feu jusqu'à la paix, et ce notamment au Sri Lanka, à Mindanao dans les Philippines et dans la province d'Aceh, en Indonésie.

Nous souhaitons tenir compte à l'avenir de concepts sur la prévention des conflits et nous efforcer de répondre aux besoins spécifiques des pays touchés. Nous prévoyons également d'étendre nos domaines d'activité. Pour prévenir les conflits par exemple, nous souhaitons favoriser les réconciliations entre groupes opposés en appuyant le développement rural. La formation professionnelle est également l'un des nouveaux domaines envisagés pour faciliter la réintégration des soldats démobilisés.

Méthodologie PNA – Prévention des conflits

La JICA travaille avec les organisations non gouvernementales (ONG) à la mise au point d'une méthode d'évaluation des besoins en matière de consolidation de la paix (Peacebuilding needs assessment ou PNA), méthode qui sera adoptée systématiquement pour la formulation et la mise en œuvre des projets. La méthode PNA permet de prendre entièrement en compte tous les facteurs qui sous-tendent les conflits et provoquent leur répétition, ainsi que les besoins spécifiques des pays concernés ; elle permet en outre d'intégrer l'aspect prévention des conflits à divers stades de l'action en faveur de la consolidation de la paix.

Nouvelles initiatives par pays

L'espoir d'un arrêt prochain des hostilités

(Aceh, Indonésie)

Pays multi-éthnique, l'Indonésie a connu des conflits localisés depuis sa fondation et un mouvement indépendantiste a éclaté dans la province d'Aceh dans les années 1970. En 1998, les accrochages fréquents entre le Mouvement de libération d'Aceh (Gerakin Aceh Merkeda ou GAM) et les forces nationales indonésiennes ont entraîné leur lot de personnes déplacées. Le gouvernement indonésien a alors adopté en 2001 la loi d'autonomie spéciale dans la province de Nanggroe Aceh Darussalam. Outre le statut autonome spécial, cette loi accorde à la province d'Aceh des primes sur les revenus du pétrole et du gaz naturel, ainsi qu'une application adoucie de la loi islamique.

En décembre 2002, une conférence préparatoire à la paix et à la reconstruction de la province d'Aceh s'est tenue à Tokyo, où l'accord de cessation des hostilités a ensuite été adopté. L'Agence a participé à la mission d'évaluation conjointe en janvier 2003. Plaçant l'aide à la gestion des affaires publiques et au développement communautaire au premier plan des questions à traiter, la JICA a prévu de participer à la valorisation des ressources humaines dans les domaines du développement régional et de l'éducation primaire/secondaire, et elle a envisagé de soutenir les petits projets concernant la distribution d'eau et l'agriculture. Mais les affrontements se sont poursuivis même après la conclusion du cessez-le-feu. Des conférences organisées en avril et en mai pour restaurer la paix se sont soldées par des échecs, et le 19 mai, le président indonésien a déclaré l'état d'urgence dans la province d'Aceh et lancé une opération de rétablissement de la sécurité intérieure. Aceh, une fois de plus, est entrée en guerre. On espère maintenant une cessation rapide des hostilités.

Recours énergique à l'aide au développement en prélude à la paix

(Sri Lanka)

Depuis l'indépendance de 1948 au Sri Lanka, les affrontements entre Cinghalais (bouddhistes) majoritaires et Tamouls (hindouistes) minoritaires sont un problème permanent. Pour protester contre la politique gouvernementale d'encouragement favorable aux Cinghalais, les extrémistes tamouls du mouvement des Tigres de libération de l'Eelam tamoul

Personnes déplacées de retour à Trincomalee au Sri Lanka

(Liberation Tigers of Tamil Eelam ou LTTE) s'opposent depuis 20 ans aux forces militaires sri lankaises, dans l'espoir d'obtenir la séparation et l'indépendance des États du nord et de l'est du pays. Un cessez-le-feu d'une durée indéterminée a été décrété en février 2002 et des négociations de paix sont actuellement en cours.

Le Japon apportait généralement son aide à la reconstruction après la cessation des conflits, une fois les accords de paix signés. Au Sri Lanka toutefois, l'aide a pour la première fois été apportée avant l'accord de paix définitif. Par le recours préventif à l'APD pour appuyer le processus de paix, la JICA souhaite créer un cas type d'utilisation originale de cette aide dans le cadre de l'édification et de la consolidation de la paix.

Dans une étude de formulation de projets en 2002, la JICA a pour la première fois appliqué la méthodologie PNA dans la planification de projets censés intégrer des approches destinées à prévenir les conflits. La méthodologie PNA a permis d'identifier les facteurs structurels des conflits au Sri Lanka et les facteurs à l'origine de leur prolongement. Les problèmes non résolus ou nouvellement apparus ont été analysés dans le but d'identifier de nouvelles approches susceptibles de prévenir l'instabilité sociale et la répétition des conflits. Et la JICA s'efforce le plus possible de concrétiser ces approches. Afin d'éviter que le retour des réfugiés et des personnes déplacées s'éternise, ce qui pourrait conduire à l'instabilité sociale, la JICA envisage, dans un premier temps, de mettre en œuvre un projet de développement communautaire pour le rapatriement et la réinstallation des populations concernées.

La défiance des Cinghalais, des Tamouls et des Musulmans figure également parmi les grands défis à relever lors des futures actions de consolidation de la paix au Sri Lanka. La JICA prévoit d'intégrer dans les programmes de soutien aux personnes déplacées une approche destinée à atténuer cette défiance et à favoriser l'harmonie entre les groupes ethniques. La marginalisation de la région sud pouvant faire obstacle au futur processus de paix, une aide est également prévue pour cette dernière.

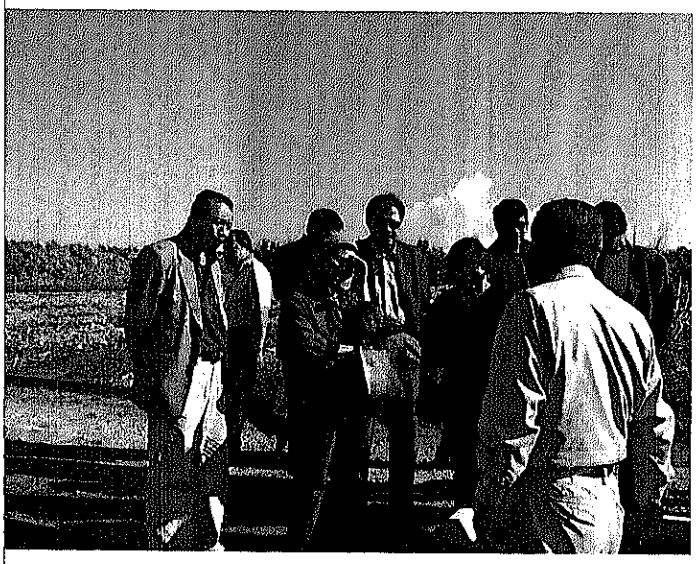

Formation des dirigeants de l'instance musulmane autonome de Mindanao, Philippines

Aide au maintien de la paix et de la stabilité

(Mindanao, Philippines)

Même si 90 % des Philippins sont de religion chrétienne, le pays compte plus de deux millions de Musulmans. Formé en 1971 pour revendiquer la formation d'un État musulman indépendant, le Front de libération nationale moro (F.L.N.M.) s'est de nombreuses fois violemment heurté au gouvernement central. En 1989, la loi organique d'autonomie des régions musulmanes de Mindanao a été promulguée, qui définit un statut de semi-autonomie pour les îles à majorité musulmane du sud du pays et prévoit la mise en place d'une instance autonome. En 1996, un traité de paix a été signé.

À la réunion au sommet entre le Japon et les Philippines en décembre 2002, le Japon a présenté un ensemble de mesures de soutien à la paix et à la stabilité à Mindanao destinées à atténuer les effets de l'extrême pauvreté et à consolider la paix dans l'archipel. Cet ensemble couvre trois domaines d'aide : soutien à la formulation et la mise en œuvre d'une politique régionale, amélioration des conditions de vie, et enfin, consolidation de la paix et prévention du terrorisme.

Première démarche de l'ensemble des mesures prises en février 2003, l'Agence a invité 18 dirigeants de l'administration musulmane autonome de Mindanao à débattre de l'orientation future de la coopération japonaise. Ces derniers ont visité des municipalités locales au Japon et étudié le dispositif d'administration locale et les activités de promotion régionale.

Aide à la réintégration des soldats démobilisés

(Érythrée)

Après environ 30 ans de lutte contre l'Éthiopie, l'Érythrée a acquis son indépendance en 1993. Suite à des incidents liés à la définition de la frontière entre les deux pays en 1998, les différents frontaliers ont repris avec violence. Après l'armistice et le traité de paix en 2000, le gouvernement de l'Érythrée a promulgué, avec le soutien de la Banque mondiale, un programme de démobilisation et de réintégration d'urgence.

Pour garantir la paix en Érythrée, il est essentiel de démobiliser les soldats, qui représentent un tiers de la population, et de promouvoir leur retour en douceur à la vie civile. Dans cette optique, la JICA prévoit de soutenir leur réintégration grâce à la formation professionnelle. De mars à mai 2003, la JICA a envoyé des experts, afin qu'ils conseillent le gouvernement érythréen sur le plan de la formation technique et de l'accès

à l'emploi, et pour qu'ils réexaminent en détail les politiques d'aide actuelles.

La JICA a lancé à ce sujet un projet pilote qui vise à soutenir la formation à la couture des femmes soldats démobilisées. Par ailleurs, l'orientation à donner par la suite à la formation professionnelle sera examinée plus avant.

Début de l'aide à un stade précoce de la reconstruction (Iraq)

L'Iraq a été marqué par plusieurs conflits, notamment lors de la guerre Iran-Iraq de 1980 à 1988 et de l'invasion du Koweït, de 1990 à 1991. En mars 2003, les États-Unis et le Royaume-Uni ont mené de concert une intervention éclair, l'Iraq étant suspecté de posséder des armes de destruction massive. Au cours de sa séance du 22 mai 2003, le Conseil de sécurité des Nations-Unies a adopté une résolution contenant des dispositions sur l'aide humanitaire, la reprise et la reconstruction, la sécurité interne, la levée des sanctions économiques et le système de gouvernement de l'Iraq.

L'aide à l'Iraq est tout à fait singulière, dans le sens où elle est fournie de manière active à un stade plus précoce que pour une aide normale à la reconstruction. Avant la fin du conflit, la JICA a envoyé des conseillers en formulation de projets* dans le cadre de missions de courte durée en Jordanie, en Syrie et en Iran, pour définir le contenu de l'aide. On a pensé que ces trois pays voisins de l'Iraq étaient les plus susceptibles d'être affectés par un afflux de réfugiés iraquiens. Afin d'anticiper cet afflux, un système de soins médicaux d'urgence a été mis en place dans l'hôpital national du gouvernorat de Hasakeh (nord-est de la Syrie), près de la frontière avec l'Iraq.

Concernant l'aide à l'Iraq dans le domaine des affaires intérieures, l'Agence s'est appuyée sur les rapports d'une mission gouvernementale conduite en mai 2003 par le vice-ministre des Affaires étrangères, Toshimitsu Motegi. La JICA a décidé de reprendre les projets assurés par le Japon par le passé et de fournir une aide en prenant bien soin de coordonner ses actions avec les pays arabes et en accordant la priorité à la reconstruction de l'infrastructure* de base : soins de santé, éducation et énergie électrique. La JICA prévoit par ailleurs de participer, à moyen ou à long terme, à la reconstruction d'une nation dirigée par les Iraquiens.

En juin, le président de la JICA, Takao Kawakami, s'est rendu en Iraq où il a rencontré l'envoyé spécial des Nations-Unies, Sergio Viera de Melo, tout juste nommé à Bagdad. Après avoir visité la ville et le site d'un ancien projet de coopération de la JICA, le Centre de formation à l'énergie électrique, le président Kawakami s'est entretenu de manière informelle avec d'anciens stagiaires de la JICA rentrés en Iraq. Le président a émis le vœu que des programmes d'aide d'urgence soient mis en place afin de répondre aux besoins dans les secteurs précités et d'améliorer la situation dans l'immédiat.

Alors que l'Iraq avait été un pays relativement avancé jusqu'au début des années 1980, sa progression a été freinée par le gel des investissements consécutif à la guerre du Golfe. Les années de sanctions économiques, d'intervention militaire et de pillage ont sérieusement touché les systèmes économique et social du pays. Cet état de fait distingue l'Iraq des autres situations de consolidation de la paix. Aussi est-il essentiel de fournir sans plus tarder des informations techniques, et de donner aux ressources humaines des possibilités de valorisation adaptées à leurs capacités. La JICA est résolue à mettre en place sans attendre un système d'exécution, tout en prenant dûment en compte la sécurité interne de l'Iraq.

Réunion informelle avec d'anciens participants à une formation en Iraq

Aide à la consolidation de la paix (Afghanistan)

Dès le tout début, le Japon a joué un rôle prépondérant au sein de la communauté internationale dans le domaine de l'aide à la reconstruction en Afghanistan. En janvier 2002 en effet, le Japon a organisé la conférence internationale sur l'aide à la reconstruction de l'Afghanistan à Tokyo et annoncé soutenir ce pays par un apport de 550 millions de dollars des États-Unis sur deux ans et demi. En mai 2002, le ministre des Affaires étrangères, Yoriko Kawaguchi, a annoncé l'initiative de consolidation de la paix, initiative à travers laquelle le Japon apporte une aide déterminante pour faire avancer le processus de paix, renforcer la sécurité intérieure et la reconstruction, et répondre aux besoins humanitaires.

1) Activités de la JICA en Afghanistan

La première aide à la reconstruction de l'Afghanistan par la JICA date d'avril 2002. Et au mois de mars 2003, plus de 360 experts et conseillers japonais avaient été détachés en Afghanistan et 68 Afghans invités à suivre une formation au Japon.

Axée sur la reconstruction et l'aide humanitaire, la coopération de la JICA s'inscrit dans le concept de « consolidation de la paix ». La JICA a joué un rôle clé, notamment dans les domaines de la santé et des soins médicaux, de l'éducation, de l'infrastructure et des médias. Les projets dans ces quatre domaines constituent environ 80 % des dépenses totales pour l'exercice 2002. Le Japon préside par ailleurs la réunion des

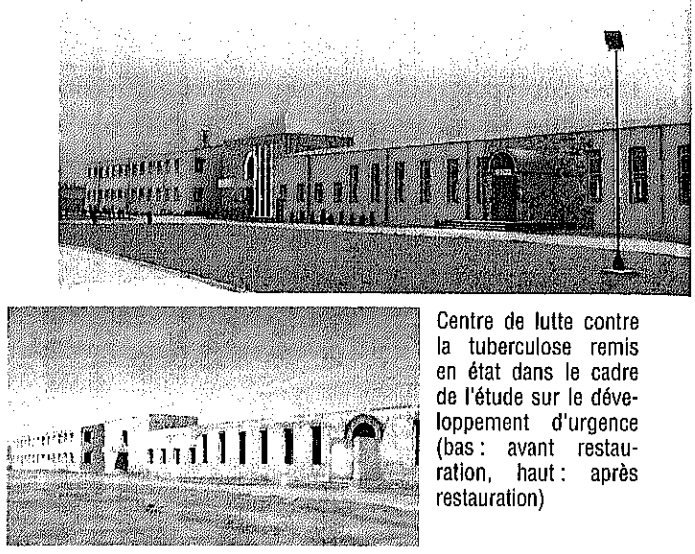

Centre de lutte contre la tuberculose remis en état dans le cadre de l'étude sur le développement d'urgence (bas : avant restauration, haut : après restauration)

Figure 6 L'aide du Japon à l'Afghanistan et la JICA

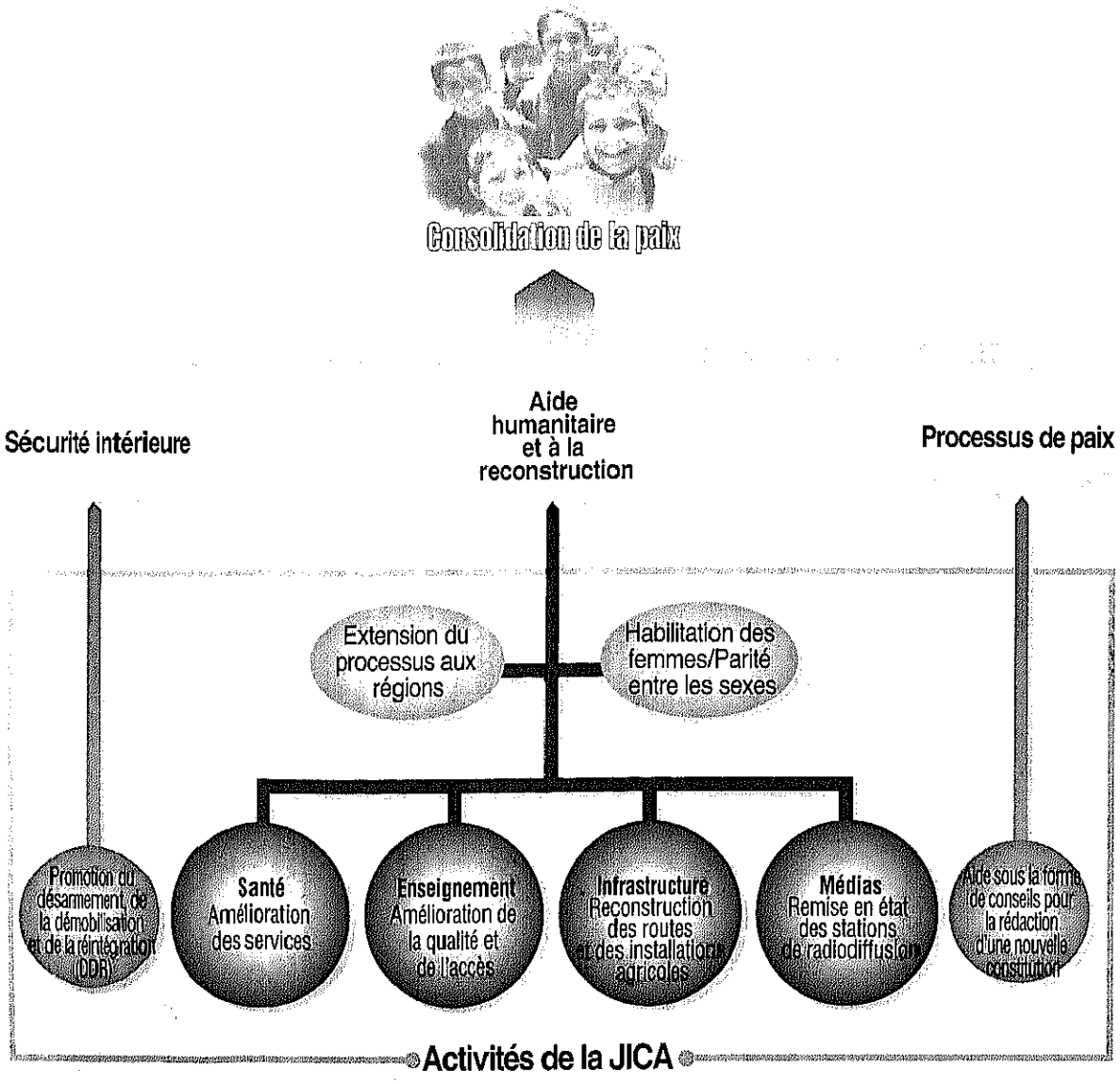

pays donateurs dans les domaines de l'infrastructure (des transports), de la santé et des soins médicaux, ainsi que de l'éducation. Pays parmi les principaux donateurs, le Japon est résolu à jouer un rôle clé dans l'élaboration des politiques de développement.

2) Nouvelles activités d'aide à l'Afghanistan

Afin de faire avancer le processus de paix, la JICA a participé à la rédaction d'une nouvelle constitution.

Des auditions publiques ont été organisées dans tout le pays à l'occasion de sa promulgation en octobre 2003. Quatre experts détachés par la JICA en mai 2003 ont donné aux dirigeants de la commission de la constitution, des conférences sur les concepts qui sous-tendent la constitution du Japon, notamment sur l'égalité des sexes* et la séparation du culte et de l'État. Les experts ont également expliqué comment cette constitution avait été rédigée et promulguée dans le Japon dévasté d'après-guerre.

Sur le plan de la sécurité intérieure, l'aide de la JICA vise à promouvoir le désarmement, la démobilisation et la réintégration (DDR) des anciens combattants. Ces derniers, probablement quelques centaines de milliers en Afghanistan, sont une source majeure de préoccupation pour le maintien de la sécurité intérieure. En fait, le désarmement, la démobilisation et la réintégration des forces militaires locales sont aujourd'hui un facteur déterminant pour l'extension de l'autorité de l'administration provisoire au plan national et l'avancement du processus de paix. Lors de sa venue en Afghanistan en mai 2002, le ministre des Affaires étrangères, Yoriko Kawaguchi, a présenté le concept « Register for Peace » ou « Enrôlez-vous pour la paix ». Destiné à préparer le retour des anciens combattants à la vie civile, celui-ci a été élaboré par le Japon, en collaboration avec la Mission d'assistance des Nations-Unies en Afghanistan (United Nations Assistance Mission in Afghanistan ou UNAMA).

En février puis mars 2003, la JICA a réalisé une étude sur le contexte des demandes de DDR. Resté en Afghanistan, le chef de la mission d'étude travaille depuis mai avec l'administration provisoire en qualité d'expert et de représentant spécial du gouvernement japonais pour les demandes de DDR. Cet expert s'emploie à coordonner les politiques afin d'établir le lien entre le processus de DDR et la coopération technique de la JICA, notamment la formation professionnelle.

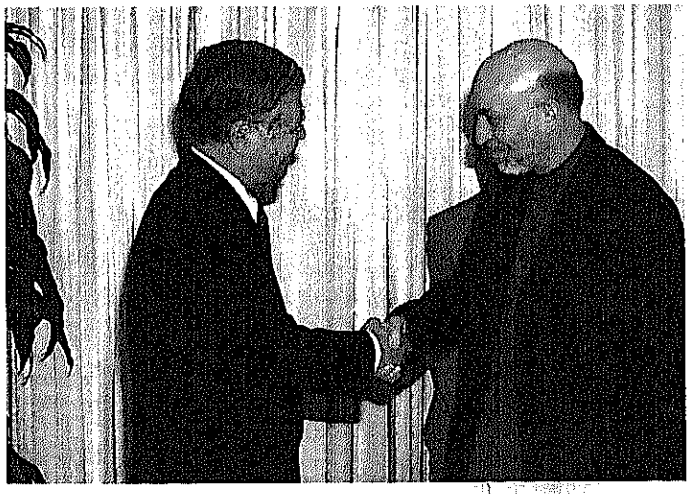

Rencontre entre le président de la JICA, Takao Kawakami, et le président afghan, Hamid Karzaï, lors d'une visite à la JICA en février 2003

Expert de la JICA (extrême gauche) présentant la constitution du Japon aux membres de l'assemblée constitutive en Afghanistan

Résumé de la Charte de l'aide publique au développement (Nouvelle Charte de l'APD)

Philosophie

1. Objectifs

L'APD japonaise a pour objectifs de contribuer à la paix et au développement de la communauté internationale et, partant, de concourir à assurer la sécurité et la prospérité du Japon.

- Dans la période de mondialisation croissante qui succède à la guerre froide, le Japon, en tant que nation de premier plan sur l'échiquier international, est fermement résolu à faire face à toute une série de problèmes, tels que les conflits armés, le terrorisme, les réfugiés, les catastrophes naturelles, la pauvreté, la famine, les problèmes écologiques, les maladies infectieuses et autres problèmes de portée mondiale*. Ces efforts favoriseront non seulement les relations d'amitié et les échanges personnels avec les populations d'autres pays, mais renforceront également le prestige du Japon sur la scène internationale.
- Le Japon est dans une large mesure tributaire du monde extérieur sur le plan des ressources énergétiques et de l'approvisionnement alimentaire. La contribution qu'il apporte au développement et à la stabilité des pays en développement (PED) par le biais de l'APD lui assure sécurité et prospérité, et participe au bien-être du peuple japonais.
- En tant que nation éprise de paix dans le monde, les efforts consentis pour l'APD jouent un rôle essentiel pour le Japon et constituent la politique la plus adaptée pour rallier la sympathie et le soutien de la communauté internationale.

2. Politiques de base

1) Soutien aux efforts d'auto-assistance des pays en développement
2) Perspective de « sécurité humaine »
3) Garantie d'un traitement équitable
4) Mise à profit de l'expérience et de l'expertise japonaises
5) Partenariat et collaboration avec la communauté internationale

3. Domaines d'action prioritaires

1) Réduction de la pauvreté
2) Croissance durable
3) Traitement des problèmes de portée mondiale
4) Consolidation de la paix

4. Régions prioritaires

L'Asie est une région prioritaire pour le Japon. Le renforcement du partenariat économique avec cette dernière sera examiné de manière approfondie.

- Concernant l'aide dans les autres régions, le Japon établira l'ordre de priorité en fonction des objectifs, des politiques de base et des domaines d'action prioritaires définis dans la présente Charte, compte dûment tenu des besoins d'aide et de l'état de développement de chaque région.

Principe de mise en œuvre de l'APD

La fourniture de l'APD japonaise interviendra après avoir pris en considération tous les besoins d'aide du pays, sa situation socioéconomique, ainsi que les relations bilatérales du Japon avec le pays bénéficiaire, dans le respect de la Charte des Nations-Unies et des principes énoncés ci-après.

1) Protection de l'environnement et développement doivent être menés de pair.
2) Tout détournement de l'APD à des fins militaires ou pour une exacerbation des conflits internationaux doit être évité.
3) L'évolution des dépenses militaires des pays bénéficiaires, la mise au point et la fabrication par eux d'armes de destruction massive, ainsi que les exportations et les importations d'armements, etc., doivent être attentivement surveillées, pour le maintien et le renforcement de la paix et de la stabilité dans le monde.
4) Les progrès réalisés dans les pays bénéficiaires dans la voie de la démocratisation, de la mise en place d'une économie de marché, ainsi que du respect des droits fondamentaux de l'homme et des libertés individuelles doivent faire l'objet d'un suivi attentif.

Formulation et mise en œuvre de la politique d'APD

1. Système de formulation et de mise en œuvre

1) Formulation cohérente de la politique d'APD
2) Collaboration entre ministères et organismes gouvernementaux concernés
3) Collaboration entre le gouvernement et les agences d'exécution
4) Renforcement de la consultation politique
5) Renforcement de la part des missions opérationnelles dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques
6) Collaboration avec les entités japonaises et internationales intervenant dans le domaine de l'aide, telles que les organisations non gouvernementales (ONG)

2. Renforcement de la participation publique

1) Large participation des citoyens japonais de toutes les conditions sociales
2) Valorisation des ressources humaines et développement de la recherche
3) Éducation au développement
4) Diffusion de l'information et relations publiques

3. Éléments essentiels pour une mise en œuvre efficace

1) Renforcer l'aspect évaluation
2) Garantir l'emploi de procédures appropriées
3) Prévenir la fraude et la corruption
4) Garantir la sécurité du personnel de l'APD

Compte-rendu sur l'état de la mise en œuvre de la Charte de l'APD

Ces informations seront présentées dans le Livre blanc sur l'APD.

Le texte intégral de la Nouvelle Charte de l'APD est disponible sur la page d'accueil du site Internet du ministère japonais des Affaires étrangères (http://mofa.go.jp/mofaj/)

Partie I

L'APD et les programmes de la JICA

Chapitre 1 Thèmes développés dans les programmes de la JICA

1 Coopération internationale dans le domaine de l'eau 30
2 Nouvelle menace de maladies infectieuses 34
3 Soutien actuel au rétablissement de l'infrastructure sociale 37

Chapitre 2 Aperçu de l'APD japonaise et des programmes de la JICA

1 L'APD et la JICA 40
2 Aperçu statistique des activités de la JICA 47

Chapitre 1

Thèmes développés dans les programmes de la JICA

Coopération internationale dans le domaine de l'eau

Des Sri Lankais tirent de l'eau au puits.

Approche internationale du thème de l'eau

Troisième Forum mondial de l'eau

Le troisième Forum mondial de l'eau a eu lieu à Osaka, Kyoto et Shiga du 16 au 23 mars 2003. Il a réuni 24 000 participants, soit environ trois fois plus que le nombre escompté. Pendant la tenue du Forum, les États-Unis et le Royaume-Uni attaquaient l'Iraq ; les participants ont ainsi eu l'occasion de réfléchir au problème de l'eau dans un contexte pacifique apprécié à sa juste valeur.

La JICA et le Forum de l'eau

Le Forum mondial de l'eau regroupait les sessions, la conférence ministérielle et le Mizuno-en (foire-exposition sur l'eau). La JICA a pris part essentiellement aux sessions, qui se sont déroulées au Palais des congrès de Kyoto (KICH).

Pour la session intitulée « Pauvreté et inondations », dont la JICA était co-organisatrice, une série de conférences régionales avaient eu lieu au Bangladesh en septembre 2002, à Manille en octobre de la même année, en Chine et au Vietnam en janvier 2003, dans le but d'approfondir la discussion sur ce thème avant la session de mars.

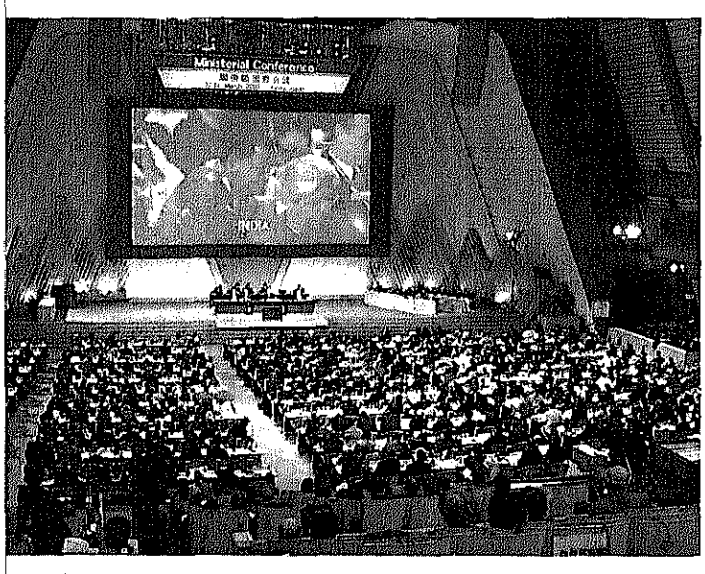

La conférence ministérielle du Forum mondial de l'eau

Les participants au Forum ont pu assister à 351 sessions autour de 33 thèmes, tels que « L'eau et la pauvreté » ou « L'eau au service de la paix ». La JICA en a co-organisé quatre : « Pauvreté et inondations », «Table ronde des partenaires pour le développement du secteur de l'eau », « Utilisation durable et efficace des ressources en eau et des systèmes d'irrigation, participation des agriculteurs » et « Agriculture, eau et alimentation en Afrique ». Les cadres et collaborateurs de la JICA sont intervenus en tant que conférenciers ou membres de groupes d'étude lors de la journée consacrée à l'Afrique et de celle consacrée au Moyen-Orient et à la région méditerranéenne. Pour des sessions telles que le « Groupe de travail sur l'eau et la problématique hommes-femmes » ou les « Tendances et perspectives de la coopération internationale pour les technologies des réseaux de distribution d'eau », des spécialistes du développement* auprès de la JICA et des homologues* étrangers invités ont donné des conférences ou réalisé des présentations sur les activités de la JICA. Au milieu de nombreux exposés théoriques et présentations de recherches universitaires, ces interventions et ces débats, qui rendaient compte d'expériences pratiques dans les pays en développement (PED), ont été bien accueillis par les participants.

Politique de base de la JICA dans le secteur de l'eau

Environ un tiers de la population mondiale est confronté à des pénuries d'eau, et plus d'un milliard d'êtres humains n'ont pas accès à une eau potable sûre. La destruction rapide de l'environnement et l'accroissement de la population sont à l'origine de la pollution des eaux et de dérèglements climatiques qui provoquent à leur tour des inondations. Pollution et inondations menacent notre existence.

Dans les pays en développement, la plupart des pauvres et des individus socialement vulnérables vivent dans des environnements défavorisés, qu'il s'agisse des zones rurales, de la périphérie des villes, de basses terres humides ou de zones arides. Or, ces populations sont le plus souvent *laissées pour compte.*

Soucieuse d'améliorer leurs conditions de vie, la JICA a décidé d'étendre son aide en faveur du renforcement des capacités et d'autres domaines plus classiques. Par diverses actions de coopération technique axées sur le problème de l'eau, la JICA entend contribuer à réduire la pauvreté dans les pays en développement.

1. Approvisionnement régulier en eau salubre

Les populations vivant dans des régions où elles ne disposent pas d'un approvisionnement en eau potable sont contraintes de consommer les eaux souterraines contaminées ou les eaux de surface, de qualité douteuse. De ce fait, beaucoup d'individus souffrent de maladies infectieuses transmises par des vecteurs liés à l'eau, comme le choléra, la dysenterie, et le ver de Guinée (draconculose) en Afrique.

L'accès à un approvisionnement régulier en eau salubre dans les régions pauvres constitue un enjeu essentiel, ayant *un impact direct sur la vie des résidents locaux. Ce problème* doit être traité de toute urgence.

La JICA réalisera différents projets de coopération technique mettant au premier plan les pauvres et les autres individus socialement vulnérables. Ces projets porteront sur des études relatives aux ressources en eau, la planification du développement et de la gestion, la planification de l'approvisionnement en eau, la promotion de l'éducation en matière d'hygiène et de santé, etc.

2. Promotion de la gestion intégrée des ressources en eau

Étant donné que les crues, l'engorgement des sols et le déboisement qui interviennent dans le bassin supérieur des grands fleuves ont un impact non négligeable sur la partie en aval, il est essentiel d'adopter une approche englobant l'ensemble du bassin versant. Cependant, dans nombre de pays en développement, il n'y a pas de gestion adéquate des bassins versants. La complexité du problème de l'eau, les conflits d'intérêts, l'absence de mécanismes de contrôle adaptés et la pénurie de ressources humaines expliquent cet état de fait.

On recense plus de 200 cours d'eau (fleuves, lacs et marais) internationaux, dont les bassins couvrent environ la moitié des terres émergées de la planète. L'utilisation des ressources en eau de certains de ces fleuves engendre fréquemment des différends entre les pays concernés. Ces différends dégénèrent parfois en conflits armés. Il importe donc d'élaborer des programmes de gestion rationnelle des ressources en eau et des règles concernant l'utilisation de ces ressources. La collecte et l'analyse de données hydrologiques constituent une tâche urgente pour la mise au point de règles équitables.

La JICA contribue à la compilation des données de base, à la planification et au renforcement des institutions dans le contexte d'une gestion intégrée des ressources en eau, ainsi qu'au développement des organisations et des ressources humaines qui sous-tendent ces programmes et ces institutions. À cet égard, elle encourage la participation des parties concernées et prend en compte les aspects sociaux et environnementaux. La JICA prévoit également de lancer des projets de coopération technique portant sur la préservation et la régénération des forêts, afin de valoriser les ressources hydriques, de protéger les sols et de prévenir les inondations dans le périmètre des bassins fluviaux.

3. Amélioration de la qualité de l'eau à des fins écologiques

Dans nombre de pays en développement, la rapidité du développement économique et la concentration de la population dans les zones urbaines ont gonflé le volume des eaux usées d'origine domestique ou industrielle. La détérioration de la qualité de l'eau est devenue un problème alarmant. Dommageable à la santé des habitants, il engendre également une surabondance de substances nutritives dans les lacs et les marais, qui se révèle fatale pour les écosystèmes. Il est donc indispensable d'améliorer la qualité de l'eau et de promouvoir son utilisation rationnelle, en fonction de la circulation d'eau dans le bassin versant.

La JICA contribue à la protection environnementale à l'échelle régionale par le renforcement des systèmes de surveillance de l'environnement (contrôle automatique de la pollution de l'eau et systèmes juridiques applicables, notamment), la fourniture de technologies de traitement de l'eau à petite échelle, la diffusion des technologies liées à l'assainissement, et la promotion de la sensibilisation à l'environnement.

4. Utilisation rationnelle de l'eau et sécurité alimentaire

Pour les pays en développement, l'un des principaux enjeux consiste à assurer un approvisionnement alimentaire adapté à la croissance démographique. L'approvisionnement régulier en eau et l'utilisation rationnelle de cette ressource dans le cadre de l'agriculture irriguée, qui représente près de 70 % des besoins en eau, constituent des facteurs clés. Or, une exploitation inadéquate des ressources hydriques aggrave les pénuries d'eau et la salinité des sols. De plus, les ressources ne sont pas distribuées de manière équitable : les cultivateurs défavorisés des pays en développement n'ont pas accès à l'eau dont ils ont besoin pour la production vivrière.

La JICA fournit une aide en faveur d'une utilisation durable et d'une distribution équitable des ressources en eau, en mettant l'accent sur le regroupement des champs de paddy, qui facilite la riziculture à grande échelle. Il s'agit de mettre un terme à la malnutrition et de réduire la pauvreté en augmentant la production alimentaire et en encourageant une approche participative de la gestion de l'eau ; dans cette optique, l'Agence entend soutenir les organismes chargés de la gestion de l'eau, le développement des ressources hydriques au niveau local (villages), ainsi que la mise au point et la promotion de technologies peu coûteuses et économes en eau pour l'agriculture et d'autres usages.

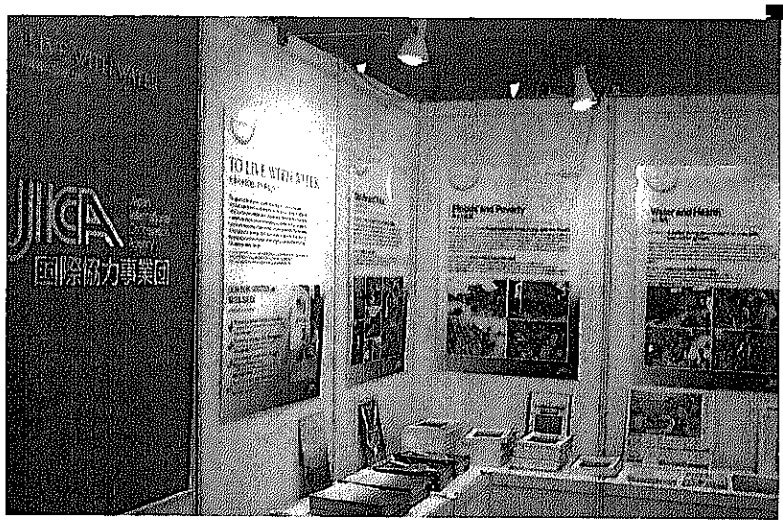

Un des trois stands d'information de la JICA au Forum de l'eau

À Osaka, la JICA co-organisait un symposium intitulé « L'eau au Japon et dans le monde ». Des invités, dont l'actrice Misako Konno, ambassadrice de bonne volonté du Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD) ont participé à cet événement, qui a donné lieu à des échanges de vues animés avec d'autres participants.

Le projet « La voix de l'eau » a été mis en oeuvre pour recueillir les avis sur le thème de l'eau de tous les groupes et régions qui ne pouvaient pas assister au Forum. Quelque 27 000 témoignages issus de 150 pays ont été rassemblés. En collaboration avec ses bureaux à l'étranger et ses centres internationaux au Japon, la JICA a recueilli des témoignages au niveau local et elle a présenté au secrétariat 2 125 de ces « voix » en provenance de 73 pays. Ce nombre de témoignages (le deuxième à l'échelle mondiale) a valu à la JICA d'être désignée comme l'une des meilleures organisations partenaires. Durant le Forum, la JICA avait installé trois stands d'information. Les ministres de différents pays ainsi que de nombreux groupes et personnes susceptibles de collaborer avec la JICA ou de bénéficier de son aide ont visité ces stands, et ils ont manifesté un vif intérêt pour les activités de l'Agence.

Adoption d'une déclaration ministérielle

Les deux dernières journées du Forum ont été consacrées à des conférences ministérielles. Les sessions et réunions générales ont favorisé les échanges de vues sur l'avant-projet de déclaration ministérielle préparé lors de la réunion des hauts fonctionnaires. Le 23 mars, dernier jour du Forum, la déclaration ministérielle intitulée « Message du lac Biwa et du bassin du fleuve Yodo » a été adoptée à l'issue d'une série de débats. Cette déclaration comporte 28 points articulés autour de six grands thèmes :

1) Politique générale
2) Eau potable et assainissement
3) Eau pour l'alimentation et le développement rural
4) Prévention de la pollution aquatique et préservation des écosystèmes
5) Atténuation des effets des catastrophes et gestion des risques
6) Gestion des ressources en eau et partage des avantages

La déclaration ministérielle rappelle que chaque pays a la responsabilité première des actions entreprises dans le domaine de l'eau ; elle souligne également l'importante nécessité de renforcer l'autonomie des communautés et des administrations locales, et le rôle clé des organisations internationales dans le secteur de l'eau.

Dans tous les points de la déclaration, on notera l'attention accordée dès le départ au niveau de pauvreté et à la problématique hommes-femmes*. Ainsi, la communauté internationale a pris conscience de ce que les catastrophes naturelles ou les avantages liés à l'eau touchaient en premier lieu les pauvres et les femmes, et qu'il était impossible de parvenir à une bonne gestion des affaires publiques* ou à un renforcement des capacités* sans prendre en compte les groupes socialement vulnérables.

Par ailleurs, la déclaration ministérielle met l'accent sur la collaboration et la coordination entre les pays concernés. La communauté internationale se doit de fournir une assistance technique, une aide au développement des ressources humaines et un soutien au renforcement des capacités dans les pays bénéficiaires, en ce qui concerne notamment la gestion des bassins transfrontières et l'alimentation en eau salubre dans les pays les plus pauvres.

Quant au financement de la maintenance des infrastructures de l'eau, la déclaration souligne la

Pompe à pédales présentée sur le stand d'information de la JICA

nécessité d'une approche de recouvrement des coûts en rapport avec la situation sociale et régionale réelle. Lors du recouvrement des coûts, il convient de prendre en compte le bien public et les avantages pour les pauvres. Il importe également d'utiliser les fonds recouvrés de la manière la plus efficace et rentable possible, et ce en toute transparence. Les solutions adoptées en matière de financement joueront un rôle encore plus déterminant à l'avenir pour garantir la durabilité des ressources en eau dans les PED.

Orientations futures

Le thème de l'eau figurait en tête des préoccupations du troisième Forum mondial de l'eau et du sommet du G8 qui s'est tenu à Évian en juin. Il était également au centre de nombreux débats lors de la troisième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD III) organisée en septembre. La mobilisation croissante en faveur des questions d'eau devra se traduire à l'avenir par une extension de l'aide apportée aux PED dans ce secteur, d'un point de vue à la fois quantitatif et qualitatif.

La JICA a mis en oeuvre divers projets d'assistance et de coopération technique en rapport avec ce thème dans les PED. Selon nous, la réduction de la pauvreté s'appuiera à l'avenir sur le traitement des questions d'eau suivantes : 1) poursuite de l'extension du réseau sectoriel et thématique pour le développement des ressources en eau ; 2) prolongement de la coopération dans le domaine de l'eau, en tenant compte des politiques de base de la JICA, des conclusions des sessions du troisième Forum mondial de l'eau et des principaux points de la déclaration ministérielle. Dans ses futures actions, la JICA accordera une attention particulière aux groupes socialement vulnérables, comme le prévoit la déclaration ministérielle.

Groupe d'étude sur la coopération dans le secteur de l'eau : prise en compte des questions d'eau dans les pays en développement

La liste des problèmes ne se limite pas à l'approvisionnement en eau salubre. Elle comprend également les *pénuries d'eau, la détérioration de la qualité de l'eau, la* pollution des eaux souterraines, les inondations, les problèmes liés à l'urbanisation et les conflits autour de l'eau dans les bassins internationaux. La gestion intégrée des ressources en eau constitue désormais un défi essentiel pour la communauté internationale. Les problèmes d'eau touchent en premier lieu les pays en développement, et les déficits vivriers imputables aux pénuries d'eau, de même que les épidémies provoquées par de l'eau contaminée frappent les populations de ces pays.

Face à l'aggravation des problèmes liés à l'eau, la JICA a mis en place un groupe d'étude consacré à la coopération dans ce secteur. Son objectif consiste à appliquer une approche globale aux problèmes propres à chaque domaine, qui étaient jusqu'ici pris en compte de manière isolée, et d'émettre des suggestions sur les mesures et méthodes de base à mettre en œuvre pour résoudre les problèmes d'eau dans les pays en développement.

Avant de lancer un groupe d'étude à part entière en février 2002, la JICA avait mis en place (en mars 2001) un *groupe de discussion préliminaire pour faire le point sur* ses expériences en présence d'experts extérieurs.

Dans un premier temps, le groupe d'étude a passé en revue les problèmes hydriques mondiaux et dressé un bilan de l'aide fournie par le Japon. Il a ensuite adopté deux politiques de base concernant l'évolution de la coopération dans le secteur de l'eau :1) Les problèmes liés à des « quantités d'eau excessives » doivent être traités en *priorité ; contrairement aux pays occidentaux, le Japon* fait partie de l'Asie des moussons, ce qui lui confère une grande expérience de ces questions. 2) Les problèmes ayant trait au « manque d'eau » doivent bénéficier d'efforts accrus de la part du Japon, qui figure parmi les principaux donateurs*.

Les secteurs et enjeux prioritaires à l'avenir ont donné lieu à cinq propositions (voir ci-après) et ils feront l'objet de méthodes d'aide ciblées, dont des approches intersectorielles, afin d'accroître l'efficacité de cette aide. Les cinq propositions sont les suivantes : gestion intégrée de l'eau dans l'Asie des moussons, protection de l'environnement au niveau régional par des mesures destinées à enrayer la détérioration de la qualité de l'eau, approvisionnement durable et distribution équitable de l'eau pour l'agriculture, approvisionnement en eau salubre des zones arides *et des populations démunies, renforcement du soutien à* la gestion des bassins internationaux.

Terminé en novembre 2002, le rapport de ce groupe d'étude a été distribué par la JICA à toutes les personnes intéressées par le thème de l'eau lors du troisième Forum mondial de l'eau.

Ce rapport est disponible en japonais sur le site Internet de la JICA.
(www.jica.go.jp/activities/report/field/2003_01.html).

Nouvelle menace de maladies infectieuses

Équipe d'experts des JDR fournissant des conseils sur le traitement médical et l'encadrement des patients atteints du SRAS

Maladies infectieuses émergentes

SRAS : menace planétaire pour la santé publique

Apparu soudainement en avril 2003, le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) s'est disséminé depuis Hongkong, le Vietnam et la province chinoise du Guangdong dans le monde, le long des lignes de transport aérien. Cette nouvelle maladie présente une menace sérieuse pour la santé publique au niveau international.

La JICA a contribué à endiguer l'épidémie par l'envoi d'équipes japonaises de secours d'urgence (JDR) et de fournitures au Vietnam et à la Chine. Le 28 avril, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que le Vietnam était parvenu à contenir le SRAS. Le 24 juin, ce fut le tour de la Chine.

La menace persiste toutefois. Une résurgence du SRAS et d'autres virus de la famille des coronavirus à laquelle il appartient, est à craindre cet hiver. Dans ce cas, les structures médicales risquent d'être induites en erreur, car les premiers symptômes du SRAS ressemblent à ceux d'une forme virulente de grippe. De plus, il faudra au moins des années pour qu'un vaccin soit découvert, testé sur le plan de la sécurité et prêt à la fabrication. Les seules mesures efficaces à l'heure actuelle consistent à prévenir la propagation de l'infection en isolant complètement les patients et les personnes contaminées, et en identifiant les chaînes de transmission.

Importance de la lutte contre les maladies infectieuses

La JICA a apporté sa coopération par diverses mesures contre les pandémies, telles que le sida, la tuberculose, le paludisme et les parasitoses. Elle a fourni son aide pour les vaccinations contre la poliomyélite et la rougeole, en étroite collaboration avec des organisations internationales, telles que l'OMS et le Fonds des Nations-Unies pour l'enfance (UNICEF). En 2000, la poliomyélite a été déclarée éradiquée de la région du Pacifique occidental.

Dans le cas du sida toutefois, l'infection s'est propagée dans des pays qui ne disposaient d'aucune mesure de prévention au début de l'épidémie. Sur les cinq millions de personnes contaminées par le VIH/sida dans le monde chaque année, trois millions en meurent. On compte actuellement 42 millions d'individus porteurs du VIH/sida à l'échelle de la planète.

Comme le montre clairement le cas du sida, la lutte contre les maladies infectieuses devient encore plus importante dans notre société aux frontières poreuses, où les mouvements internationaux de biens et de personnes s'intensifient. En plus d'une aide traditionnelle, régulière et étendue, il est important de mettre en place un système capable de contrer immédiatement la propagation de maladies infectieuses telles que le SRAS.

Épidémie de SRAS et lutte contre ce fléau au Vietnam

Le 23 février 2003, un homme d'affaires sino-américain de 47 ans arrivé à Hanoi (Vietnam) via Shanghai et Hongkong, a développé une forme sévère de pneumonie d'origine inconnue. Admis à l'Hôpital français de Hanoi le 26 février puis transféré d'urgence dans un hôpital de Hongkong le 5 mars, il devait décéder le 12 mars, sans que l'on ait pu identifier l'origine de sa maladie.

Le 5 mars, il fut établi que des membres du personnel médical de l'Hôpital français présentaient un syndrome respiratoire aigu analogue, notamment de la fièvre, des maux de tête et une toux grave. L'hôpital suspendit tous les examens médicaux le 11 mars et mis en isolement les patients admis pour des causes inconnues. À la date du 12 mars, 26 membres du personnel médical de cet établissement furent admis comme patients.

L'OMS a donné le nom de syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) à cette maladie et a dû pour la première fois depuis sa création en 1948, émettre une alerte internationale,

qui fut diffusée le 15 mars.

Suite à la demande du gouvernement vietnamien du 13 mars, le Japon décida d'envoyer sa première équipe d'experts des JDR à Hanoi le 14 mars 2003. L'équipe devait rester au Vietnam du 16 au 25 mars. Puis, suite à la demande de coopération et d'envoi d'experts formulée par le gouvernement vietnamien le 24 mars, le gouvernement japonais décida le jour même de dépêcher une seconde équipe du 26 mars au 1er avril.

La première équipe était arrivée à Hanoi le 16 mars, alors que l'épidémie de SRAS se propageait. En étroite collaboration avec le ministère vietnamien de la Santé et l'OMS, elle a réuni et analysé des données sur le SRAS. Elle a fourni de l'aide et des conseils sur les traitements administrés aux malades atteints de SRAS et les mesures destinées à prévenir la propagation du virus. Enfin, elle a envoyé des équipements de protection pour contenir l'infection à l'hôpital Bach Mai, où la JICA poursuit un projet de coopération technique. L'hôpital avait fort à faire pour soigner les patients atteints du SRAS, tout comme l'Hôpital français. La seconde équipe a également fourni une aide et des recommandations afin de prévenir une flambée de la maladie, ainsi que des équipements appropriés, en étroite collaboration avec des organisations vietnamiennes intervenant dans le monde médical.

Durant la mission des deux équipes des JDR, les données statistiques du ministère vietnamien de la Santé et de l'OMS ont permis de confirmer l'interruption de la chaîne de transmission interhumaine au Vietnam, alors que des cas de SRAS étaient notifiés dans le monde. Le 28 avril, le ministre vietnamien de la Santé a annoncé la disparition du virus du SRAS à l'échelle nationale et l'OMS a retiré le Vietnam de la liste des zones de transmission locale, le jour même.

Ce résultat est attribué à l'envoi rapide des équipes d'experts des JDR et à l'aide et aux conseils appropriés des

L'éradication du SRAS au Vietnam grâce à la rapidité de l'intervention japonaise

« Alors que nous souffrions et que nous avions terriblement besoin de soutien, le Japon nous a immédiatement fourni son aide. C'est vraiment un pays ami. Merci beaucoup. »

Lorsque je me rendis au ministère vietnamien de la Santé pour mon rapport final, après 16 jours d'intervention de l'équipe d'experts des JDR (ci-après, « équipe d'experts »), c'est par des mots semblables à ceux-ci que chaque personne concernée nous remerciait. Durant cette mission, nous avons soigneusement lavé nos mains et nos bouches, nous avons sursauté à la moindre toux, nous avons couru dans tous les sens pour réunir des informations et pour nouer des relations de confiance avec les équipes de l'OMS. Nous avons peu dormi, occupés à classer les données et établir des rapports. Mais lorsque j'ai entendu ces mots, j'ai réalisé que nous pouvions relâcher nos efforts effrénés pour le moment.

C'est le 16 mars que devait commencer la lutte contre « cette mystérieuse pneumonie », baptisée syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS). Les voies de transmission n'étaient pas identifiées et il n'existait aucune mesure préventive ni méthode de traitement. L'attention du monde était alors braquée sur la situation en Iraq. L'épidémie massive de pneumonie atypique a été notifiée pour la première fois au Vietnam, le 5 mars. Une semaine plus tard, soit le 12 mars, l'OMS a émis une alerte mondiale pour la première fois de son histoire. Celle-ci a toutefois mobilisé une attention moindre en raison du motif que je viens d'invoquer. C'est dans ce contexte que le gouvernement japonais, ayant reçu une demande d'aide de la part du gouvernement vietnamien le 13 mars, a décidé d'envoyer le jour suivant une équipe d'experts par l'intermédiaire de la JICA. Fait peu connu du grand public, cette extraordinaire décision a été prise en étroite collaboration entre la JICA, le ministère des Affaires étrangères, le ministère de la Santé, du Travail et des Affaires sociales, et le ministère des Finances.

Pour la première fois dans l'histoire des opérations de secours d'urgence menées par la JICA, une équipe d'experts a été envoyée pour lutter contre une maladie infectieuse émergente. Nous n'avions aucun moyen de savoir quel type d'activités nous mènerions lors de cette intervention sans précédent. En une journée, nous avons réuni tous les équipements dont nous pensions pouvoir avoir besoin dans l'accomplissement de notre mission et nous avons quitté le Japon pour Hanoi.

En étroite collaboration avec les équipes de l'OMS, Médecins sans frontières (MSF), l'ambassade du Japon, le bureau de la JICA et l'hôpital Bach Mai, l'équipe d'experts a dirigé au bénéfice du ministère vietnamien de la Santé diverses activités concernant la prévention de l'infection par le SRAS. Vierge à l'origine, le programme des activités s'est vite rempli. Même si une équipe de trois personnes dispose de moyens d'intervention limités, nous avons fait de notre mieux pour répondre aux attentes des Vietnamiens, en partant de l'hypothèse qu'une épidémie de SRAS pouvait aussi se produire au Japon.

Le 28 avril, le Vietnam fut le premier pays à mettre un terme à la transmission locale du SRAS. Ce succès est dû à la réaction rapide et adaptée du gouvernement vietnamien et à sa mobilisation pour endiguer d'importantes flambées épidémiques de SRAS. Grâce à l'expertise et à l'extraordinaire travail d'équipe des experts japonais, mais aussi grâce aux efforts d'entités apparentées soutenant nos activités, nous avons contribué à ce succès.

(Coordinateur de l'équipe d'experts des JDR)

docteurs de l'équipe qui se trouvaient confrontés à cette mystérieuse pneumonie d'origine inconnue. Les activités de ces équipes ont donc largement contribué à l'éradication du SRAS au Vietnam.

Le succès de ces équipes d'experts repose sur l'étroite collaboration et les efforts de coordination de longue date entre la JICA et l'OMS, mais aussi sur la valorisation des ressources humaines induite par le projet de coopération pour l'amélioration de la lutte contre les infections nosocomiales mené à l'hôpital Bach Mai, établissement construit en 2000 grâce à un apport de coopération financière non remboursable du Japon.

Lutte contre le SRAS en Chine

Fort du succès obtenu au Vietnam et faisant suite à la demande du gouvernement chinois, le gouvernement japonais a décidé le 9 mai d'envoyer une autre équipe d'experts des JDR en Chine. Près de 100 Chinois étaient atteints par le SRAS chaque jour. Du 11 au 16 mai, l'équipe a fourni de l'aide et des conseils pour lutter contre les infections nosocomiales au personnel médical de l'hôpital de l'amitié sino-japonaise à Pékin, où la JICA poursuit également un projet de coopération technique. Le gouvernement chinois, alors que le SRAS se propageait à une vitesse inouïe, a fait part de son profond respect envers l'équipe d'experts japonais venus en Chine au risque d'être infectés ; il s'est félicité de la réaction rapide du Japon à sa requête, ainsi que des conseils techniques et de la fourniture d'équipements médicaux qui répondaient aux besoins exprimés.

Parti de la province de Guangdong en Chine, le SRAS s'étendit immédiatement dans le monde entier. Avec 8 000 cas présumés et 800 morts, il constitue une grave menace pour la planète. Nous n'avons aucun moyen de prévoir à quel endroit et à quel moment de nouvelles maladies émergentes telles que le SRAS apparaîtront à l'avenir. Pour parer à une nouvelle menace et lutter contre les maladies infectieuses dans les pays en développement, la JICA a mis au point une stratégie reposant sur trois piliers : valorisation des ressources humaines par le biais de la coopération technique ; renforcement des systèmes de collaboration avec l'OMS ; et enfin, envoi d'équipes des JDR en cas d'urgence.

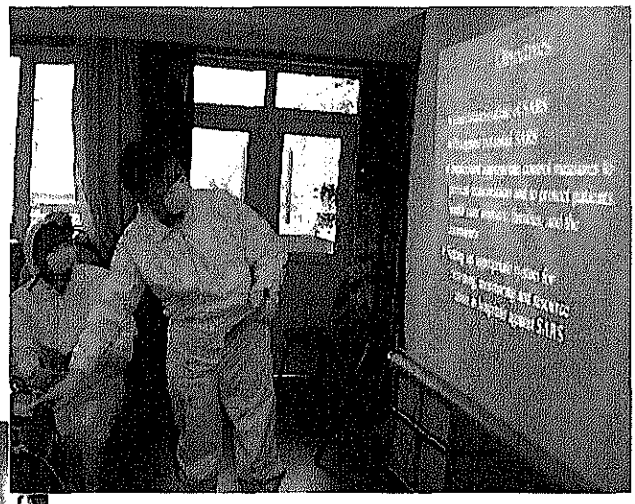

Séminaires sur le SRAS en Chine

Soutien actuel au rétablissement de l'infrastructure sociale

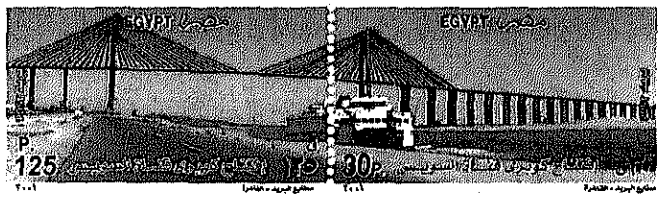

Le pont sur le canal de Suez et les timbres égyptiens qui le représentent

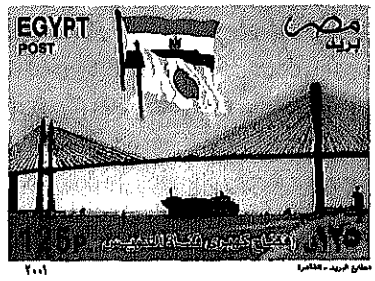

L'importance de l'infrastructure sociale

L'absence ou l'insuffisance d'infrastructure sociale* influe profondément sur les problèmes des pays en développement (PED). Comme l'attestent l'explosion démographique, l'afflux de population dans les zones urbaines, la détérioration des conditions de vie dans la ville, l'appauvrissement des zones rurales, les dommages humains et matériels provoqués par les catastrophes naturelles, telles que les inondations ou les séismes, ainsi que la dégradation du cadre de vie causée par les conflits armés, tous les problèmes des PED sont exacerbés par une infrastructure sociale déficiente. D'un autre côté, certaines nations, qui ont su se doter d'une infrastructure sociale, comme Singapour et la République de Corée, ont connu un remarquable essor économique, salué comme le « miracle de l'Asie de l'Est » ; elles se sont par conséquent émancipées de l'aide et poursuivent leur croissance. L'établissement d'une infrastructure sociale contribue au développement socioéconomique et à la protection de l'environnement dans les PED, et procure de grands avantages, depuis la mise en valeur des richesses nationales jusqu'à l'amélioration de la qualité de vie des populations.

S'appuyant sur les résultats obtenus grâce aux techniques employées pour instaurer sa propre infrastructure sociale et le mode de développement économique qui lui a permis de devenir un pays industrialisé dans la période de reconstruction après la guerre, le Japon a fourni aux PED une aide axée sur la mise en place d'une infrastructure sociale, afin de les aider dans leur développement.

Aujourd'hui toutefois, l'aide en matière d'infrastructure doit s'intéresser davantage aux milieux naturel et social du pays en développement et passer par la formulation de plans participatifs.

La tendance récente de l'aide sur la scène internationale est d'attirer l'attention sur la réduction de la pauvreté. Les principaux pays et organismes donateurs, notamment la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement (BasD) et la Banque japonaise de coopération internationale (JBIC)*, considèrent la mise en place d'une infrastructure sociale comme une mesure efficace de réduction de la pauvreté. Ainsi, la reconnaissance du fait que l'action dans ce domaine est une composante essentielle des programmes d'aide a de nouveau été soulignée.

C'est pourquoi, lors de la mise en œuvre de l'aide à l'infrastructure sociale, il nous faudra mesurer son importance quand nous devrons faire face à de nouveaux enjeux.

Résultats de l'aide en matière d'infrastructure sociale

Le besoin de se doter d'une infrastructure sociale à grande échelle en vue de mettre en place un système national reste élevé dans les PED. L'établissement d'une infrastructure sociale est un facteur clé du soutien au développement économique de ces pays. Voyons maintenant quelques exemples de coopération dans le domaine de la construction de ponts et de l'électricité.

Égypte :
Projet de construction d'un pont sur le canal de Suez

L'Égypte a lancé de grands travaux dans la vaste étendue désertique qui couvre l'essentiel de son territoire. Approuvé en 1994, le plan d'aménagement de la péninsule du Sinaï est

l'un des principaux projets concernés. Ce plan, qui prévoit l'implantation de quelque trois millions de citoyens d'ici 2017, doit s'appuyer sur l'exploitation des ressources potentielles de la péninsule et la promotion de l'agriculture, des industries minière et manufacturière, mais aussi sur le développement du tourisme.

Le canal de Suez figurait parmi les obstacles au bon déroulement de ce plan d'aménagement. Pour faire face à l'accroissement du trafic traversant le canal, le gouvernement égyptien avait lancé un service de ferries assurant cinq dessertes et construit un tunnel dans la partie sud du canal. Les ferries devant slalomer entre les bateaux, l'inefficacité de ce service et le risque d'accidents sont devenus source de préoccupations. Le gouvernement égyptien a alors demandé au gouvernement japonais de conduire une étude sur la réalisation d'un pont pour enjamber le canal. Suite aux résultats de l'étude démarrée en 1995, la construction du pont, commencée en 1997 grâce à un apport de coopération financière non remboursable (don) du Japon (11,725 milliards yens), s'est terminée en octobre 2001. Sur les 4 000 mètres de l'ouvrage, accès compris, le don japonais a financé les 1 850 m de la partie centrale. L'Égypte s'est chargée des deux extrémités. Ce pont suspendu à haubans accrochés à des pylônes est stabilisé par un entretoisement diagonal. La distance entre la surface de l'eau et la chaussée est de 70 m, soit le dégagement actuellement le plus important dans le monde. Un timbre commémoratif a été édité en Égypte à l'achèvement du pont.

Cet ouvrage d'art n'a pas simplement stimulé le développement de la péninsule, c'est aussi un symbole de paix au Moyen-Orient. Il démontre à la face du monde que le gouvernement égyptien est résolu à mettre définitivement un terme à l'état de guerre et à promouvoir l'esprit de réconciliation dans la région.

Laos :
Étude de faisabilité du projet d'énergie hydroélectrique de Nam Ngum

De 1998 à 2002, une étude de faisabilité a été menée sur la construction d'une usine d'énergie hydroélectrique de 260 000 kW sur la rivière Nam Ngum, un affluent du Mékong, qui coule environ 100 km au nord-est de Vientiane, la capitale du Laos.

Durant l'étude, le gouvernement laotien, avec le soutien de la JICA, a rendu publiques les informations aux résidents concernés, notamment aux personnes contraintes de déménager à cause de la construction du barrage. Douze auditions publiques ont été conduites afin d'intégrer les requêtes des résidents dans la planification du projet. Au cours de ces auditions, une enquête par questionnaire a été organisée pour tenir compte des personnes n'osant pas exprimer leur opinion devant un public. De plus, une aide spéciale a été dispensée aux analphabètes et des spécialistes de la condition féminine ont organisé un sondage auprès des femmes.

Le plan définitif de construction de la centrale électrique a été élaboré en tenant compte des résultats des auditions publiques et des autres études conduites : il comprend une zone moins importante pour le bassin de retenue que dans le plan initial et comporte des mesures pour réduire les incidences sur les résidents.

Une centrale sera construite d'après ce plan et le taux d'électrification du Laos, actuellement de 30 % seulement, sera amélioré ; l'exportation d'électricité devrait par ailleurs permettre de récolter des devises étrangères et contribuer ainsi au développement économique de ce pays.

Approches destinées à planifier l'établissement d'une infrastructure sociale

La population locale, les entités administratives et les participants au projet, tels que les ONG, doivent être impliqués dès le début dans les plans de création d'une infrastructure sociale. On considère que les plans les plus efficaces sont ceux qui intègrent les avis divers ressortant d'un dialogue interactif et qui étudient le problème sous différents angles. Ainsi, il est essentiel d'aborder les choses du point de vue de la population locale. La JICA s'emploie à prendre en compte ces points de vue dans la planification de ses projets.

Philippines :
Étude sur la réduction de l'impact des séismes sur l'agglomération de Manille

Démarrée en août 2003, l'étude sur la planification des mesures de prévention des catastrophes dans la communauté régionale et la réduction de l'impact des séismes sur l'agglomération de Manille devrait se terminer en 2004.

Pour cette planification, la JICA a analysé la communauté sur les plans sociologique et anthropologique, puis elle a mis au point un système faisant appel aux ressources humaines et matérielles locales en matière de prévention des catastrophes. Elle a d'autre part étudié les activités de prévention des catastrophes basées sur l'auto-assistance et sur l'entraide. Concrètement, trois barangaai (plus petites entités administratives de district aux Philippines) ont été sélectionnées comme régions pilotes de l'agglomération de Manille et le plan de prévention des catastrophes a fait intervenir les membres de la population locale, afin de respecter fidèlement leurs avis. La planification est organisée avec la participation et la coopération des ONG, ces dernières intervenant en symbiose avec les communautés et la population locale.

Le plan de prévention des catastrophes doit être étudié soigneusement grâce à des exercices d'urgence, afin de détermi-

ner s'il peut ou non fonctionner efficacement dans le cas d'une catastrophe réelle. Les résultats de cette étude seront utilisés pour le projet de prévention des catastrophes dans l'agglomération de Manille.

Thaïlande : Étude sur l'application de la planification participative dans le cadre du développement rural et agricole du bassin versant Lam Pa Chi

Dans le bassin versant du Mae Klong, qui s'étend de la frontière du Myanmar, dans l'ouest du pays, jusqu'au golfe de Thaïlande, les moussons infligent régulièrement des dégâts aux terres de cultures et aux zones rurales. En 1997, de nombreuses maisons, installations et terres agricoles ont été sévèrement touchées. Pour remettre en état les zones sinistrées et prévenir le retour des inondations, diverses mesures s'avèrent nécessaires : introduction d'un système de production agricole et animale stable, par la gestion appropriée des ressources naturelles, telles que l'eau, le sol et les forêts ; protection de l'environnement ; création et extension de l'infrastructure de base, notamment les systèmes d'adduction d'eau dans les zones rurales ; et enfin, activités éducatives nécessaires à l'amélioration de la qualité de la vie, mais aussi mobilisation de la population locale pour qu'elle participe à ces activités.

Cette étude (2000-2005) concerne les zones agricoles de grandes cultures, comme la canne à sucre, dans le bassin fluvial Lam Pa Chi de l'affluent Mae Klong (2 500 km²). Même si l'objectif ultime de cette étude est d'établir un plan directeur (plan d'ensemble) par une méthode de planification participative, elle a également permis aux homologues* (ingénieurs) thaïlandais de se familiariser avec le processus d'étude proprement dit, notamment le programme de vérification. Ils ont découvert et mis en pratique le principe de développement participatif* et par une méthode d'approximations successives, envisagent un système pour aider à résoudre les problèmes de la région avec la participation de la population locale.

Ce système comporte trois volets :

1) Collecte de données sociales et économiques par une étude de base
2) Appréciation de la situation actuelle et des besoins de la population locale par une évaluation accélérée des projets ruraux
3) Formulation d'un plan à l'initiative de la population locale suivant la méthode de gestion du cycle du projet (PCM)*

Actuellement, diverses phases ont été achevées : un plan de développement pour l'ensemble de la région est en cours d'élaboration, un programme de vérification concernant l'aménagement des ressources hydriques a été mis en place et un plan directeur intégrant les résultats de ce programme a été affiné pour plus d'efficacité.

Homologues thaïlandais attentifs aux résidents locaux utilisant la méthode PCM